



**Les dirigeants de la Métropole du Grand Paris, Paris Terres d'Envol, Ville du Blanc Mesnil, Département, Seine-Saint-Denis Habitat et Région, en marche vers un « échec et mat » garanti pour le climat...**

## **SAUF SI LA POPULATION INTERVIENT !**

**En continuant à agir comme si de rien n'était, ils aggravent la trainée de béton sur la commune du Blanc Mesnil.** L'action des locataires de la Cité Pierre Sémard face au Maire



T. MEIGNEN a mis en échec un premier permis de construire de 245 logements présenté par COGEDIM empiétant sur l'espace vert et le parking proche de la gare RER.

Qu'importe l'avis de la justice et des riverains de ce bel espace, c'est cette fois avec la complicité de Seine-Saint-Denis Habitat, gestionnaire du patrimoine social du Département et de son directeur M. ROQUE, que le projet MEIGNEN-COGEDIM revient. S'ajoutant à une nouvelle version allégée du premier projet (189 logements), un deuxième projet

semble voir le jour. Une même artificialisation de sol (7000 m<sup>2</sup> d'espaces verts publics), de suppressions d'arbres de hautes tiges, d'une zone fraîche absorbante de CO<sub>2</sub>, d'obstruction de la nappe phréatique superficielle, avec en plus la destruction de 135 logements sociaux sur les actuels 220 logements accessibles à toutes et tous, privant la cité Pierre Sémard de son débouché sur l'avenue. Les intentions du Maire se doublent, avec ce nouveau projet, d'une détermination déjà affichée il y a plusieurs mois de changer la population de sa ville. Ceux qui habitent ce quartier, pour certains depuis 1992, devront partir. C'est la revanche du perdant !

**Plus le monde prend corps plus il s'éloigne des espérances exprimées.** Ces projets sont tous en opposition avec la nécessité de prendre à bras le corps la hauteur des défis écologiques. La communauté scientifique est unanime, nous avons dix ans pour agir, après quoi, nous n'aurons plus que nos yeux pour pleurer le pire.

Agir pour le climat devient un impératif moral de solidarité, chaque citoyen se doit de contester ce type de projet et se battre pour contribuer à sauver tout le vivant sur Terre.

Cachés derrière des titres et sigles, ce sont des personnes avec des noms qui manœuvrent et décident sans aucune concertation avec les habitants, se cachant derrière leur statut d'élus satisfaits de leurs résultats électoraux (plus de 60% d'abstention aux dernières municipales au Blanc Mesnil) ou celui de technocrates n'ayant pas de compte à rendre à la population. Ils nous demandent d'accepter de subir en tous domaines ou presque, des choix de « Princes » aux yeux crevés. Thierry MEIGNEN (Maire du Blanc Mesnil), Bruno BESCHIZZA (président de Terres d'Envol), Stéphane TROUSSEL (Président du Département et de Seine-Saint-Denis Habitat), Patrick OLLIER (Président de la Métropole), Valérie PÉCRESSE (Présidente de la Région) nous entraînent dans un

processus mortifère pour le vivant sur terre et de destructions quasi irréversibles d'espaces naturels et de biodiversité.

**Alors que le risque d'un réchauffement incontrôlable est plus que probable, investisseurs, affairistes et spéculateurs sont à l'œuvre, le cerveau mobilisé par les sacs de ciments et l'argent facile.** Ils ont la rage des bétonneurs et continuent à alimenter le feu qui traverse le monde. Le maire, T. MEIGNEN est à la manœuvre. Il poursuit son programme de densification et de constructions aux quatre coins de la ville. Ici, en empruntant sur le parc J. Duclos et la réserve foncière du terrain de sports du Lycée, là en augmentant le nombre de logements : au Nord entre les Tilleuls et la RN2, au centre sur les avenues Charles Floquet, République, Pasteur et Aristide Briand, enfin au sud sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier ; pas un seul quartier de ville n'est épargné par cette furie de densifier. De 2017 à 2020 la ville a accru sa population de 3 600 habitants et au rythme auquel le bâti avance, d'ici 2026 la cible des 20 000 habitants supplémentaires pourrait être atteinte, avec son cortège de véhicules, et la saturation des réseaux (eau potable, eaux usées, routes) et des services publics (en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation), sans que les mesures d'accompagnement à cette densification ne soit étudiées (notamment pour les transports en commun et les voies de circulation douce).

**60 000 hectares de terres sont recouverts de béton chaque année en France, au Blanc-Mesnil comme dans toutes les communes de Terres d'Envol et à tous les échelons, nous devons arrêter ce processus mortifère.** Comme partout, il est urgent de faire simple et dans le respect de notre écosystème avec plus d'espaces verts par habitant.

Ce qui se passe au Blanc Mesnil est un modèle de l'objectif initié dès 2007 : Transformer l'agglomération parisienne en une grande métropole du 21<sup>ème</sup> siècle, le maire en est un ardent contributeur à croire qu'il y a compétition « à qui construira et densifiera le plus ! ».

Dans toute la petite couronne parisienne, les projets des promoteurs de constructions de logements en accession à la propriété fleurissent tandis que l'offre en logements sociaux décroît malgré l'augmentation de la demande. Avec la crise qui se profile de plus en plus certainement, en touchant particulièrement les cibles visées par les promoteurs, qui va pouvoir acheter et entretenir ces logements ? A moyen terme, le risque de la dégradation de ces bâtiments est réel.

Victimes de cette politique délibérée de bétonisation à outrance avec des logements inaccessibles aux plus pauvres, les premiers de corvée pourraient être amenés à s'éloigner vers la grande couronne, dans des zones de nouvelles constructions empiétant sur les terres agricoles.

Si nous ne nous insurgons pas rapidement, le Grand Paris tiendra sa prétention à devenir l'une des places principales dans la compétition des mégapoles internationales. Ce sera aussi un des lieux où il fera très vite des températures invivables d'où les habitants les plus appauvris auront été mis au banc des lieux.

Formulaire pour rejoindre le MNLE 93 -Collectif des villes de Blanc Mesnil, Drancy, Dugny, Aulnay sous-bois, Le Bourget

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Je souhaite être informé.e des actions du MNLE- Contact : [Terresdenvol-mnle@orange.fr](mailto:Terresdenvol-mnle@orange.fr)

Je rejoins le MNLE et je règle ma cotisation annuelle (20€)

Bulletin à retourner au MNLE 93 et Nord Est Parisien, Maison des associations, 61 rue Victor Hugo 93500 Pantin